



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Francs ! rien que Francs !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

Réunion mensuelle du 15 septembre.

Présidence de M. SANAOZE.

La séance est ouverte à neuf heures.

FÉLICITATIONS

M. le président annonce qu'au nom du Comité des félicitations ont été adressées à M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, à l'occasion de la haute distinction qu'il a reçue dernièrement de M. le Président de République.

CORRESPONDANCE

Le Comité reçoit communication du compte rendu annuel des travaux de la Fédération Colombophile du Rhône et félicite chaleureusement cette organisation pour les brillants résultats qu'elle obtient.

DÉLÉGATIONS

26 septembre. — Fêtes de Tarare : MM. Bertet et Sanaoze.

3 octobre. — Tir de l'Armée territoriale : MM. Sanaoze et Dontenville.

10 octobre. — *Avenir d'Oullins* : M. Hess.

Compagnie Maritime de sauvetage : M. Wolf.

17 octobre. — *Jeune France de Lyon* : M. Fontaine ou M. Anstett.

Sauveteurs médaillés : MM. Sanaoze et Dontenville.

DEMANDE DE PRIX

Des prix sont accordés à la *Jeune France*, de Lyon, pour son concours de fin d'année.

PLAQUES COMMÉMORATIVES

Une conférence est en voie d'organisation, pour le courant du mois d'octobre, à Limonest

La séance est levée à dix heures et demie.

Réunion mensuelle du 19 octobre.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Sanaoze, président.

Après la lecture et l'approbation du procès verbal, M. le président donne connaissance de la réponse de

M. le général Hagron, secrétaire général de la Présidence, au télégramme adressé à M. Félix Faure, Président de la République, à son retour de Russie.

Cette réponse, parvenue par l'entremise de M. le préfet du Rhône, est conçue en ces termes :

« M. le Président de la République, très touché des sentiments qui lui ont été exprimés, me charge d'avoir l'honneur de vous prier de remercier en son nom le Comité de l'Union Patriotique du Rhône ».

M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, Commandant le 14^e corps d'armée, a remercié le Comité par une lettre personnelle que voici :

Monsieur le Président,

« Il m'a été particulièrement agréable de recevoir un témoignage de sympathie de votre vaillante Société, à l'occasion de la distinction qui m'a été conférée par Monsieur le Président de la République et j'en ai été vivement touché.

« Je vous prie de vouloir bien exprimer tous mes remerciements à l'Union Patriotique du Rhône. »

M. Sanaoze fait ensuite part au Comité de la nomination de M. Chabot, comme professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, auquel l'*Union Patriotique du Rhône* est heureuse d'exprimer ses félicitations les plus chaleureuses.

De même, le Comité adresse ses compliments bien empressés à M. le Commandant en retraite Clavel, un de nos anciens adhérents, dont la fille vient d'épouser M. Michel, colonel au 69^e de ligne.

CORRESPONDANCE

Le Comité Blandan annonce qu'il a recueilli à ce jour 1657 fr. de souscriptions.

Lecture est faite de lettres de remerciements de l'*Union Patriotique de l'Ain*, de M. le Dr Cazeneuve, de la *Patriote* de Vizille, etc., etc.

DEMANDES DE PRIX

Des récompenses sont votées, sur leur demande, à l'*Avant-Garde* de Villefranche (président M. Gonin, adjoint au maire) et à la *Stéphanoise*, de Saint-Etienne, (président, M. Déchaud, également adjoint au maire).

DÉLÉGATIONS

Compte rendu est donné des délégations diverses. M. Bertet, délégué à Tarare, présente le compte

rendu des fêtes données dans cette ville, lors du 5^e concours annuel de l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, le 26 septembre dernier.

Le Comité décide qu'une lettre de félicitations sera envoyée à M. Magnin, secrétaire général du Comité local d'organisation.

LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Le Comité s'est rendu le 10 octobre dans l'atelier de M. Pagny (voir plus loin).

La date du 24 octobre pour la conférence de M. Dontenville à Limonest a été définitivement adoptée, après une visite de M. Sanaoze, président, au maire de cette localité, M. Roux de Bézieux, le 13 octobre. Ce dernier s'est inscrit pour une somme de cinquante francs.

Confirmant la décision déjà prise dans une précédente réunion, le Comité procède à la formation de la Commission spéciale de recensement des noms pour la ville de Lyon. Cette Commission comprendra le bureau du Comité, plus des membres du Conseil municipal de Lyon, des Mobiles, des Légionnaires, Engagés volontaires et Combattants de 1870-1871.

MONUMENT ANSTETT

Comme chaque année, l'Union Patriotique se rendra au tombeau du regretté Jean-Philippe Anstett, le 31 octobre, à 10 heures du matin.

La séance est levée à 10 heures 50.

Œuvre des Plaques Commémoratives

VISITE CHEZ LE STATUAIRE PAGNY

Le 10 octobre, le Comité de l'Union Patriotique, y compris la Commission exécutive, s'est rendu dans les ateliers du statuaire Pagny, afin d'y visiter la maquette du projet des plaques commémoratives. M. J. Dubuisson, architecte, qui collabore à cette œuvre, était également présent.

Pour le Comité, citons MM. Sanaoze, Dontenville, Kœnig, Berré, Tricaud, Hess, Reybet, Landry, Bertet, Wolf, Besson. MM. Polonus, Gourju et Gouindard se sont excusés.

La maquette a été vivement admirée et les auteurs du projet, MM. Pagny et Dubuisson, ont été l'objet des félicitations unanimes pour leur belle conception.

Quelques observations, ne touchant en rien à la parfaite exécution de l'œuvre, ont été faites par les membres présents; c'est ainsi que la hauteur sera augmentée de 10 centimètres et portée à 1 m. 60.

Lorsque les dernières retouches auront été effectuées, le projet sera présenté aux pouvoirs publics et à la presse, puis la question d'exécution pourra être envisagée dans tous ses détails.

CONFÉRENCE DE LIMONEST

La conférence organisée par l'Union Patriotique du Rhône à Limonest a eu lieu le dimanche 24 octobre.

A leur arrivée, nos délégués ont été fort aimablement reçus par M. Roux de Bézieux, maire, assisté de nombreux représentants des communes du canton.

A trois heures s'ouvre la séance dans la salle de la mairie, brillamment pavoisée, trop petite pour contenir la foule énorme qui s'y presse.

Après l'exécution de la *Marseillaise* et de l'Hymne russe par la fanfare, commence la conférence dont nous empruntons le compte rendu aux journaux de Lyon représentés, ce dont nous les remercions.

La conférence était présidée par M. Roux de Bézieux, maire; autour de lui on remarque: MM. de Veyssière, conseiller général; Joannard, conseiller d'arrondissement; Sanaoze, président de l'Union; colonel Polonus, vice-président; Kœnig, secrétaire général; Hess, trésorier; Bertet et Landry, membres; Gouverne, maire de Saint-Cyr; Roussialle, maire de Saint-Didier; Duchamp, maire de Lissieu; Damez,

maire de Dardilly; Bizet, adjoint au maire d'Ecully; Fénétrier, juge de paix; Bret, suppléant; Chrétien, délégué cantonal; Charvet, receveur d'enregistrement; Sabarly, lieutenant de pompiers; Nové-Josserand, conseiller municipal de Lyon; Revillon, secrétaire des Tireurs du Mont-d'Or; Flachet et Brize, instituteurs à Collonges; Perret et Gachot, de Saint-Cyr, etc., etc.

M. Dontenville a fait, devant cet auditoire, un très intéressant historique de la guerre de 1870-71. Dans des mouvements oratoires marqués de l'éloquence la plus élevée, celle qui vient du cœur, il a retracé les sanglantes étapes de la lutte, il a rappelé les traits héroïques des braves qui donnaient leur vie pour la patrie. Des applaudissements chaleureux interrompaient à chaque instant l'orateur, et nous avons vu bien des yeux mouillés de larmes que ses périodes patriotiques et émues amenaient chez les combattants de 1870-71, survivants de la défaite et fort nombreux dans la salle, surtout lorsque l'orateur a rappelé avec tant de mouvement entraînant la défense de Belfort et la bataille de Nuits. M. Dontenville a terminé en constatant avec regret le relâchement du principe d'autorité et en s'indignant avec raison contre le rôle que joue trop souvent l'armée sur nos théâtres de genre.

Puis, dans une péroraison très élevée, faisant allusion au lion à l'attitude fière, non plus au lion blessé, mais au lion qui s'élançe, et qui surmonte la maquette des plaques commémoratives, il fait un dernier appel au patriotisme de l'assistance.

Des applaudissements unanimes et prolongés prouvent au dévoué conférencier, combien ses paroles ont trouvé un écho profond dans cette assemblée.

M. le maire de Limonest remercie M. Dontenville de sa conférence, et M. Sanaoze explique à la réunion l'utilité de l'Œuvre des plaques commémoratives. Il propose des délégués de l'Œuvre des plaques commémoratives pour le canton de Limonest: MM. R. de Veyssière, conseiller général; Albert Joannard, conseiller d'arrondissement, maire de Chasselay; Roux de Bézieux, maire de Limonest; Roussialle, maire de Saint-Didier au Mont-d'Or; Damez, maire de Dardilly; Bonnet, président des Tireurs du Mont-d'Or. Ces choix sont approuvés à l'unanimité.

Avant de lever la séance, M. de Veyssière, conseiller général, remercie en quelques paroles l'Union Patriotique du Rhône. Il dit que la belle conférence de ce jour trouvera un écho bien vibrant dans cette population de Limonest où, sur 900 habitants, 93, plus du dixième, comptèrent parmi les combattants de 1870-71. Il termine en disant qu'au pied du fort du Mont-Verdun et au milieu des braves et patriotiques populations du canton de Limonest, la plaque commémorative destinée à y être placée sera bien gardée.

La séance est levée et l'on se sépare profondément impressionné par la note émue et sincère qui se dégage de cette assemblée.

Au nom de l'Union Patriotique du Rhône, nous devons un témoignage de profonde gratitude à notre collègue M. Gouverne, maire de Saint-Cyr au Mont-d'Or, pour l'excellente préparation de la conférence de Limonest.

Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône

L'Association de Lyon et du Rhône, forte de 25 sociétés, peut enregistrer à son actif un brillant succès de plus.

Grâce à la collaboration dévouée de la section des Touristes lyonnais de Tarare et de la municipalité de cette ville, elle a été heureuse de déployer fièrement son drapeau dans les montagnes du Lyonnais, en y célébrant sa V^e fête annuelle, sous la présidence de M. Bouffier, sénateur du Rhône, le dimanche 26 septembre.

Nous avons fait connaître la composition des divers

comités, publiée également dans le magnifique supplément du *Soldat*, gracieusement édité par son directeur, M. Paul Patté.

Un train spécial, parti à cinq heures du matin de Lyon, a amené de bonne heure à Tarare toutes les sociétés, et les concours ont aussitôt commencé dans les jardins de l'hôtel de ville, par un temps superbe, qui s'est maintenu.

A onze heures a eu lieu, à la gare, la réception des autorités.

Le défilé dans les principales rues a été particulièrement remarquable. La population de Tarare a fait des frais pour recevoir dignement ses hôtes, les gymnastes; chacun des habitants a rivalisé de zèle pour étaler les plus belles décorations de mousseline. N'oublions pas que nous sommes à Tarare, la ville de Simonnet qui y créa, au siècle dernier, cette prospère industrie.

Aussi, arcs-de-triomphe, guirlandes, festons et astragales, motifs les plus ingénieusement variés, tout empruntait son charme à la gracieuse et légère mousseline, déployée partout, dans une gamme de tons les plus tendres et les plus opposés.

A deux heures, la fête reprend au Jardin de ville par les concours spéciaux.

M. Bouffier, sénateur, accompagné de MM. Sonneroy-Martin, député; Bedin, maire de Tarare; Ruffier, conseiller d'arrondissement; Bonnard, conseiller municipal de Tarare; Bertet, délégué de l'*Union Patriotique*; Desportes, Protières et J. Vielly, vient présider à la fête et à la distribution des récompenses.

On remarque aussi la présence de nombreux présidents et membres honoraires ainsi que les membres du bureau de l'Association et la section suisse de Lyon.

Une mention spéciale pour les mouvements d'ensemble dus à la Commission technique, avec un accompagnement magnifique de M. Mazoyer, chef de musique des Touristes lyonnais, exécuté par les fanfares des sections de Lyon et Tarare réunies.

A l'issue des concours, M. le sénateur Bouffier remet à la jeune section de Tarare son drapeau, acquis par souscription entre les habitants de cette ville. La cérémonie a lieu devant le drapeau de l'Association et tous ceux des sociétés rassurés. Le spectacle est très imposant; de toutes parts des bravos chaleureux éclatent lorsque retentit la *Marseillaise*, suivie de l'*Hymne russe*.

Ensuite il est procédé à l'appel des récompenses.

Le soir, un grand banquet réunissait les autorités, membres des divers comités, présidents de sociétés, membres du jury, etc.

Nous ne parlerons que brièvement des différents toasts qui y ont été portés.

MM. Aynard, député, F. Sanaoze et Louis Parant se sont fait excuser.

Nous en donnons néanmoins une analyse sommaire, d'après le *Lyon-Républicain*. M. Bedin, maire de Tarare, rallie tous les suffrages en portant la santé du Président de la République; il remercie tout le monde pour le concours apporté à la réussite de la fête et personnellement M. le docteur Chambard-Hénon, qui a bien voulu faire choisir la ville qu'il administre pour le 5^e concours de l'Association.

M. Chambard-Hénon remercie le Conseil municipal de l'appoint moral et financier qu'il a donné à l'Association et de l'accueil sympathique fait aux hôtes de la ville.

Répondant aux félicitations que lui adresse M. le sénateur Bouffier, M. Koenig reporte ces compliments sur ses collaborateurs, et n'en veut conserver qu'une faible part. Il est heureux de représenter l'*Union des Sociétés de gymnastique de France* et, en son nom, il émet le vœu de voir créer une école normale civile de gymnastique, à l'exemple de Joinville-le-Pont, qui est école-type pour l'élément militaire.

Il rappelle divers projets du Comité de permanence et les recommande à M. Bouffier d'une façon chaleu-

reuse; il termine en invitant gymnastes et sociétés à se rendre tous à la XXIV^e fête fédérale, à Saint-Etienne, et à participer au championnat des noces d'argent de l'*Union*.

D'autres toasts sont portés par M. Bonnard, président du comité d'organisation; Magnin, le dévoué secrétaire général; Leprun, inspecteur primaire; Barlerin, au nom de la presse, etc. Tous sont très applaudis.

En somme, excellente journée pour la cause de la gymnastique.

LISTES DES DONATEURS DU CONCOURS

M. le Dr Chambard-Hénon, président, 50 fr. — M. le Ministre de l'Intérieur, six médailles, vermeil, argent et bronze. — *Union patriotique du Rhône*, huit médailles, deux abonnements au *Soldat*, trente diplômes. — Union des Sociétés de gymnastique de France, un médaillon bronze peluche, deux diplômes, deux abonnements au *Gymnaste*. — *Lyon Républicain*, une médaille vermeil grand module. — M. le préfet du Rhône, un revolver. — M. Pugens, doyen des gymnastes de France, 10 francs. — M. le lieutenant-colonel Polonus, deux obus d'artillerie finement nickelés. — M. Besson, président des Enfants du Rhône, 10 francs. — M. Monod, vice-président de la Société de tir de Lyon, un revolver. — M. Camille Roy, un abonnement à la *Revue du Siècle*. — Grand Bazar de Lyon, une pièce porcelaine. — M. Chevrot, conseiller municipal, 5 francs. — MM. Lumière, bon pour six douzaines de plaques 13/18 et pour six pochettes de papier au citrate 13/18. — M. Ballet, rue Rozier, 3, six cravates. — M. Terrier, de l'Avenir de Lyon, 10 fr. — MM. les sénateurs du Rhône, un volume. — M. Ehrhart, un service à café.

M. le maire de Lyon, médaille vermeil grand module. — M. Félix Mangini, 25 francs. — Ligue française de l'enseignement, une carabine et cent cartouches. — Association Alsacienne-Lorraine de Lyon, une carabine et cent cartouches. — Société de tir, médaille vermeil grand module (noces d'argent). — M. Parmentier, ancien président de l'Union, un objet d'art. — M. F. Guillet, un objet d'art bronze. — M. Drut, président de l'Eclair de Villeurbanne, 10 francs. — M. Lang, président de l'Avenir d'Oullins, deux médailles bronze argenté. — M. Honoré, professeur de gymnastique, médaille bronze. — M. Berne, président des Mobiles du Rhône, un objet. — Le Conseil d'Administration de la Vigilante fraternelle, un livret de caisse d'épargne de dix francs. — M. Bussey, président des Enfants de l'Avenir, médaille vermeil.

M. Bossy, conseiller municipal, une médaille argent. — M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, ancien préfet du Rhône, deux superbes vases de Sèvres (genre Grimm). — M. le général de Geffrier, commandant le département du Rhône, une paire de jumelles. — M. Vally, adjoint au maire de Lyon, 10 fr. — M. E. Gonin, vice-président de l'Association et président actif de l'Avant-Garde de Villefranche, deux sujets bronze d'art (*Sortie de l'Ecole*, de L. Moreau). — M. Louis Mermillon, vice-président de l'Association et président de l'Eclair de Lyon, 10 fr. — M. Landry, président du Comité de Tir de la Société de Tir de Lyon, deux médailles bronze et un médaillon. — Anonyme, deux médailles bronze.

M. Wolf, président d'honneur de la Compagnie Maritime de Sauvetage, une peinture. — M. Recolin, ingénieur, président des Mineurs de Sain-Bel, 5 fr. — M. Devaux, président des Eclaireurs de l'Est, un pantalon sur mesure. — M. Hess, vice-président de la Société de secours mutuels Alsacienne-Lorraine, un encrier artistique. — M. Cornu, une médaille bronze. — M. Emile Hegetschweiler, médaille argent.

HOMMAGE A NOS MORTS

Fidèle à ses traditions, l'*Union Patriotique du Rhône* a accompli, le 31 octobre, son pèlerinage annuel, au cimetière de la Guillotière, au tombeau de son ancien président, Jean-Philippe Anstett, pour y déposer une couronne.

On remarquait, à la tête de nombreux délégués de sociétés, le comité de l'Union patriotique, notamment MM. Sanaoze, président; colonel Polonus, Gourju, vice-présidents; Koenig, Berne, Anstett, Buisson, Hess, Wolf, Bertet, Besson, etc.; Schwentzer, membre associé, etc.

M. Chabot, professeur à la Faculté des lettres et membre du comité de l'Union patriotique, a prononcé l'allocution suivante, écoutée avec un profond recueillement :

Messieurs,

« Votre présence ici est plus éloquente que mes paroles ne sauraient l'être. Il y a dans nos sentiments profonds quelque chose d'inexprimable ; ce qu'il y a de meilleur en eux et de plus intime dépasse nos formules toujours insuffisantes. Ne semble-t-il pas aussi que la pensée qui nous rassemble autour du monument d'Anstett réclame surtout le recueillement et ne craint-on pas d'offenser je ne sais quelle pudeur pieuse à vouloir la traduire par des phrases trop oratoires ? Cependant la parole est nécessaire si elle établit le contact entre les âmes et si elle fait circuler entre elles le courant de sympathie qui les vivifie et les reconforte. Puisqu'on m'a confié l'honneur de parler ici, je le ferai simplement et brièvement.

« Je ne vous redirai pas une fois de plus ce que fut Jean-Philippe Anstett ; beaucoup d'entre vous l'ont connu mieux que moi. Je ne rappellerai pas sa belle carrière de précepteur et de professeur, sa vaillante conduite au siège de Paris, comment, doublement frappé comme Alsacien et comme patriote, il dut s'arracher à son pays pour rester Français, comment il trouva chez nous un pays d'adoption et quelle place il sut y conquérir. Je ne dirai pas les qualités qui la lui ont méritée, sa droiture, sa loyauté, son invincible modestie, son dévouement inépuisable, son obstination à rester inconsolable, son courage aussi à espérer quand même et à travailler pour préparer le retour de la justice ; toutes les vertus enfin qu'il a mises au service de ses frères d'Alsace, de ses concitoyens de Lyon et de la patrie. Tout cela, nous le savons et c'est parce que nous le savons que nous sommes ici. Nous sommes ici pour nous souvenir et témoigner que nous nous souvenons. Nous venons dire à ses fils que nous gardons, nous aussi, le regret de celui qu'ils pleurent, à nos concitoyens qu'il mérita la confiance de sa cité d'adoption et les honneurs qu'elle lui a rendus, à l'Alsace que notre cœur reste avec elle, à la patrie enfin que nous lui sommes fidèles en honorant l'un de ceux qui l'ont le plus aimée et le mieux servie. Nous venons donc nous acquitter d'un pieux devoir envers l'un de nos aînés qui fut un modèle, et je suis fier, universitairiste comme lui et sachant ce qu'il a donné à l'Université, d'avoir à rendre hommage à sa mémoire.

« Mais, Messieurs, cela n'est pas assez, et la mémoire de J. Ph. Anstett réclame de nous autre chose. Ce sont les morts, a-t-on dit, qui gouvernent les vivants par les traditions qu'ils leur lèguent, par l'héritage physique et moral qu'ils leur imposent. Ce n'est donc pas assez, quand il s'agit des meilleurs, de nous retourner vers le passé et de nous incliner respectueusement sur leur tombe. Ce qu'ils nous demandent, c'est de revivre en nous et de trouver en nous des soldats qui ramassent leur épée, des ouvriers qui continuent leur œuvre. Telle a été leur espérance, leur confiance en nous, telle doit être notre ambition ; nous ne les honorons vraiment qu'en les sentant présents en nous-mêmes, en voulant ce qu'ils ont voulu, en fixant nos regards sur l'avenir qu'ils ont rêvé. Ce qu'a voulu Anstett, je n'ai pas besoin de vous le redire. Ne sommes-nous pas les continuateurs de son œuvre en installant dans chaque canton ces plaques commémoratives qui rappelleront aux vivants leurs devoirs en honorant les morts ?

« L'avenir qu'il a rêvé !... Ah ! Messieurs, nous n'aurons garde de l'oublier, nous dont le rôle est de maintenir en face de défaillances toujours possibles et parfois inquiétantes le drapeau qui montre la route. Promettons seulement d'y mettre la vaillante obstination qui faisait sa force. Ne faut-il pas ajouter, aujourd'hui que le ciel est moins sombre, après l'éclair d'es-

pérance qui vient de luire, qui a illuminé les Vosges, ne faut-il pas ajouter que cette obstination nous est plus facile ? Le cœur de Jean-Philippe Anstett en eût tressailli de joie, et il aurait repris — sans vaine illusion — mais pourtant plus allègrement le labeur quotidien. Inspirons-nous de son exemple, ayons, comme lui, confiance et courage, et travaillons ; c'est le sentiment que cette réunion sur sa tombe doit laisser dans nos cœurs ; c'est le plus bel hommage que nous puissions rendre à la mémoire d'Anstett. »



D'autre part, les Engagés Volontaires de 1870-71, président D^r Chambard-Hénon, les Combattants de 1870-71, président M. Berlier, les Médailleurs Coloniaux, président M. Charles Buisson, ont aussi accompli leur pèlerinage accoutumé, signalé par de remarquables discours, pour chacune de ces organisations.

Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines

Le 31 octobre a eu lieu, à Paris, le banquet annuel de la Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France et des Colonies.

M. Sanaoze, président de l'Union Patriotique du Rhône, et M. Kœnig, délégué de la Fédération Alsacienne-Lorraine à Lyon, invités, s'étaient excusés.

Nous sommes heureux de reproduire ici la plus grande partie du magistral discours prononcé à cette occasion par le sympathique et dévoué président, M. Sansboeuf.

« Comme tous les bons Français, nous avons été heureux des paroles prononcées à bord du *Pothuau* et nous avons acclamé avec toute la France, à son retour à Paris, M. Félix Faure qui avait rempli si dignement sa mission auprès du chef de la grande nation amie ; et nous avons été sincères dans nos acclamations, en raison de la solennelle affirmation de Sa Majesté le Tsar et de celle du Président de la République, que l'alliance qui fait la joie des deux nations, aurait pour base le « Droit », la « Justice » et « l'Équité ».

« Ces trois mots qui, en langage diplomatique, sont tout un programme, ont pour nous une grande signification. Il est vrai que ce ne sont que des mots, mais nous voulons espérer que bientôt ils seront consacrés par des actes qui détruiront la part de légitime inquiétude qui peut encore exister chez certains d'entre nous.

« Il est essentiel, en effet, que cette formule de contrat qui lie désormais la France et la Russie se justifie par des faits qui ne puissent laisser aucun doute sur le caractère de l'alliance. Les mariages d'amour entre nations ou, si vous préférez, la politique de sentiment est souvent dangereuse pour les pays qui s'y adonnent ; la France en a fait trop souvent, hélas ! la cruelle expérience. Les mariages de raison entre les peuples et leurs gouvernements sont, au contraire, utiles et peuvent avoir les plus heureuses conséquences pour les intérêts matériels et moraux des nations.

« Tel doit être le cas de l'alliance franco-russe.

« Il est incontestable que la situation de la France, par le fait de cette alliance, est aujourd'hui meilleure qu'elle ne l'a jamais été depuis nos désastres ; mais il ne faudrait pas la mettre en péril par une politique d'aventure ou de compromission ; et quand je dis compromission, je m'explique : il ne faudrait pas, pour satisfaire une politique étroite ou de vanité personnelle, accepter le concours de nos pires ennemis dans l'évolution de notre politique extérieure.

« Respectueux du gouvernement que la France s'est librement donné, je tiens à déclarer que si, individuellement, chacun de nous a le droit d'affirmer librement ses opinions politiques ou religieuses, comme collectivité, comme Fédération des Sociétés alsaciennes-lorraines, nous ne sommes inféodés à aucun parti politique ; nous sommes et nous voulons rester un parti neutre, le parti libre et indépendant de la protestation « Quand même et toujours » contre l'inqualifiable traité qui nous a arrachés de notre patrie d'origine et disposé de notre pays natal, au mépris du Droit et de la Justice !

« Nous ne sommes pas de ceux qui réclameront au gouvernement le texte du traité qui lie la France à la Russie et réciproquement, parce que nous avons la plus entière

confiance dans le patriotisme de ceux qui nous gouvernent, parce que nous croyons fermement qu'une communication de cette nature présente de grands inconvénients au point de vue international. Nous réclamerons d'autant moins, si les hommes qui ont la haute mission de diriger la politique extérieure de la France savent en tirer tout le parti possible dans l'intérêt du pays.

« Mais que l'on ne nous parle jamais ni de renoncement, ni d'ajournement indéfini de la question d'Alsace-Lorraine, car ce serait un crime de lèse-patrie. Les hommes d'État qui consentiraient à donner leur adhésion à une semblable résolution, accepteraient une redoutable responsabilité devant l'Histoire !

« Dans un pays comme le nôtre, qui a su s'imposer les plus lourds sacrifices pour la réorganisation de son armée et de son matériel de guerre, il ne saurait être question de désarmement, ni d'échange de tout ou partie des territoires annexés, contre une de nos colonies. Si je parle de ces choses, c'est qu'elles ont été dites, qu'elles ont été répétées et reproduites même par certains journaux. Eh bien ! il faut que l'on sache qu'un pareil marchandage ne saurait avoir lieu sans froisser les sentiments les plus intimes des annexés et qu'il ne serait ni digne de la France, ni de son glorieux passé. L'Alsace-Lorraine, telle que l'ont fait les événements de 1870-71, est un bloc inséparable, et il n'est pas admissible qu'une fraction quelconque puisse en être détachée, car ce serait la libération pour les uns, la condamnation éternelle pour les autres.

« Les combinaisons de cession partielle sont des utopies, de même que la *neutralisation* qui ferait de ces pays un état-tampon qui paralyserait l'action de ses habitants, en attendant leur ruine matérielle et morale.

« Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que la question d'Alsace-Lorraine soit un article du traité de l'alliance franco-russe, mais nous ne comptons pas moins sur l'alliance avec la Russie pour rétablir le Droit violé, pour rendre justice aux victimes d'une guerre aussi injuste que criminelle.

« Et pour dire toute ma pensée : Je ne crois pas à la reprise de nos deux chères provinces par des moyens pacifiques, parce que la question d'Alsace-Lorraine est devenue pour l'Allemagne une question d'intérêts. La rétrocession par contrat est une chose impossible ; il faudra donc se résoudre, tôt ou tard, à reprendre ces pays par les armes. A la France à s'y préparer, à nos amis Russes de nous y aider.

« C'est qu'il est temps, grandement temps que la France se réveille et que ceux qui ont le droit de parler en son nom, fassent entendre sa grande voix. Que les insolentes provocations qu'elle a subies, que les injustices et les violences qui ont été commises sur nos malheureux compatriotes prennent fin ; qu'une politique plus fière et plus française affirme de plus en plus le désir qu'a la France d'être maîtresse chez elle, de ne provoquer personne, mais aussi de ne craindre personne ; que la réciprocité soit la réponse du gouvernement français aux actes arbitraires qui se commettent encore journellement à la frontière ; que l'Allemagne sache enfin que la France ne laissera plus dorénavant, menacer ou emprisonner de paisibles citoyens ; qu'enfin elle est décidée à faire respecter les droits de ses nationaux et à répondre à toute provocation qui pourrait se produire dans l'avenir.

« En agissant ainsi, le gouvernement réveillera le sentiment national et son attitude sera approuvée par le pays entier.

« Nous ne sommes ni des énergumènes, ni des fous, mais des hommes libres ayant le sentiment de notre dignité personnelle et le souci de l'indépendance nationale. Si, aux yeux des satisfaits et des heureux du jour, nous passons pour des gêneurs, qu'ils sachent bien que nous sommes résolus, et plus que jamais, à continuer la lutte contre la violence faite à nos sentiments et à nos intérêts et que nous n'abdiquerons aucun de nos droits, que nous n'abandonnerons aucun de nos devoirs. »



Après M. Sansbœuf, M. Vuillaume, vice-président, prononce également un discours très applaudi, qu'il termine ainsi :

« C'est en répétant sans cesse ces vérités qu'aucun Français ne conteste, c'est en faisant par la parole et par le livre une propagande active, c'est en glorifiant les soldats morts pour la Patrie que nous créerons le courant irrésistible d'idées dont la force morale impétueuse, formidable, finira par entraîner la nation entière et l'élever à la hauteur de sa mission libératrice. »

LE PANGERMANISME

La publication d'une brochure allemande arrive fort à propos pour démontrer que nous ne faisons aucun tort aux Allemands, en affirmant que c'est bien eux qui menacent les libertés de l'Europe occidentale, et non les petits chevaux cosaques qui ont servi de spectre moscovite aux socialistes d'Outre-Rhin. Et ce qui rend ce témoignage encore plus précieux, c'est qu'il ne vient pas d'un adversaire des Allemands qu'on pourrait peut-être taxer de partialité, mais d'un Teuton, pur sang, qui, cette fois-ci, a eu la franchise de parler à cœur ouvert.

La dite brochure, éditée à Leipzig, part, il est vrai, d'un point de vue opposé à celui des russophobes du congrès de Hambourg. Après avoir expliqué que la Triple Alliance, et surtout l'alliance de la Prusse avec l'Autriche, n'a pas réalisé les secrètes espérances des Allemands qui l'avaient accueillie avec joie comme le seul moyen possible de préparer à cette époque une grande Pangermanie, l'auteur conclut à la nécessité de former une autre Triplice, l'alliance germano-russe-italienne, et cela dans le triple but : *d'écraser la France, de démembrer l'Autriche et de se partager l'empire du Sultan.*

« *L'écrasement de la France*, dit-il, profitera tout d'abord à l'Italie qui recevra *Nice, la Savoie et la Tunisie* et, si elle sait s'y prendre, même la *Corse et l'Algérie*. Nous prendrons le *Luxembourg*, rendrons les *Flandres* à la Belgique et *choisirons dans les colonies françaises ce qu'il nous plaira*. Mais avant tout nous prendrons *des mesures financières et militaires, pour que les Français ne puissent jamais plus nous être dangereux*. L'Autriche disparaîtra tout à fait de la carte de l'Europe : la Galicie reviendra à la Russie, l'Italie prendra le Tyrol méridional, la Bukovine sera donnée à la Roumanie, et toutes les autres provinces : la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Basse et la Haute-Autriche, le Salzbourg, le Tyrol allemand, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et Trieste avec l'Istrie feront partie de l'Empire Germanique ».

Il a, comme on voit, un appétit formidable, ce Jacques Bonhomme allemand, et l'on conviendra que cela dépasse de loin « les pieds des chevaux cosaques ».

Tout au plus pourrait-on objecter que ce n'est qu'une œuvre d'imagination et que les projets fantastiques de ladite brochure sont encore loin d'être réalisés. Cependant il est incontestable que ce ne sera pas la faute des Allemands si ces plans ne sont pas exécutés, car ils sont tellement possédés de leur rêve pangermanique qu'ils feront assurément tout leur possible pour l'accomplir.

Quant à la brochure, on aurait tort de la traiter de pure fantaisie ; elle ne fait que dire tout haut ce que tous les Allemands pensent tout bas, et il ne faudrait pas connaître le caractère national teuton, révélé par l'histoire des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, pour pouvoir en douter un seul instant.

Revenons cependant à notre brochure qui explique encore que les mesures il faudrait prendre pour *digérer* (sic!) les nationalités conquises, c'est-à-dire les germaniser complètement et en faire de vrais Allemands, comme le sont les Prussiens actuels de Poméranie qui, encore au Moyen-Age, étaient de bons Slaves.

Au dire de l'auteur, les Italiens, les Serbes, les Croates et les Slovènes auront à émigrer dans les Etats voisins chez leurs compatriotes ; les Tchèques et les Polonais seront germanisés sans égards et sans miséricorde. On ne leur accordera point de régime constitutionnel, les nouvelles provinces ne participeront pas aux élections, au Parlement, et pendant de longues dizaines d'années elles seront soumises à une dictature illimitée, sans contrôle du Parlement, et surtout sans gêne ni hésitation. Aucune école, aucun théâtre en langue tchèque ou polonaise, aucune presse, aucune libre circulation des Slaves, rien ne sera toléré. Et si l'on n'en venait pas à bout, même par ces moyens-là, on organisera aux frais de plusieurs milliards, une émigration forcée et l'introduction d'autres habitants, tout cela dans les plus grandes proportions.

Nous arrêtons là nos citations, et nous demandons au lecteur, si vraiment le frisson ne le prend pas à lire de pareilles monstruosité, débitées de sang froid et avec méthode, comme il sied à un Allemand pondéré et réfléchi ?

(Bulletin de la Fédération Alsacienne-Lorraine).

Le Gérant : FÉLIX SANAŌZE.

67.363. — Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

